

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Direction des ressources
humaines

Division des personnels
administratifs, techniques
et d'encadrement

Dossier suivi par :
Olivier DESPORTES
Chef de la DPATE

Téléphone :
04.67.91.47.40
Fax :
04.67.91.50.53
Courriel :
ce.recdpate@ac-
montpellier.fr

BUREAUX DE GESTION :

Bureau des personnels
administratifs

Véronique REBOUL

Téléphone :
04.67.91.47.43
Courriel :
veronique.reboul
@ac-montpellier.fr

Bureau des personnels
d'encadrement

Claire BULLAT

Téléphone :
04.67.91.47.38
Courriel :
claire.bullat
@ac-montpellier.fr

Bureau des personnels
techniques

Claire-Lise LAURENT

Téléphone :
04.67.91.47.44
Courriel :
claire-lise.laurent@ac-
montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 MONTPELLIER
CEDEX

Montpellier, le 4 janvier 2018

Le recteur de région académique Occitanie,
Recteur de l'académie de Montpellier,
Chancelier des universités

à

Messieurs les présidents d'université,
Monsieur le président de la C.O.M.U.E,
Monsieur le directeur de l'école nationale supérieure
de chimie de Montpellier,
Monsieur le directeur de l'A.B.E.S.,
Monsieur le directeur du C.R.O.U.S.,
Monsieur le directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale,
Mesdames et Messieurs les directeurs départementaux
de la cohésion sociale,
Monsieur le directeur du C.R.E.P.S.,
Monsieur le directeur de C.A.N.O.P.E.,
Monsieur le directeur de l'O.N.I.S.E.P.,
Madame et Messieurs les directeurs académiques
des services départementaux de l'Education nationale,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré,
Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O.,
Mesdames et Messieurs les conseillers, délégués
et chefs de division du rectorat

Objet : Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Les instructions ministérielles relatives au dispositif cité en objet ont été publiées dans le Bulletin Officiel n°44 du 21 décembre 2017.

Le dossier de candidature est à télécharger d'ici le **25 janvier 2018** en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.education.gouv.fr/cid972/promotions-mutations.html>

Ce dossier devra être retourné **par la voie hiérarchique** au rectorat de Montpellier, bureau DPATE BPA (*pour les personnels administratifs*), ou bureau DPATE BPE (*pour les personnels d'encadrement*) ou bureau DPATE BPT (*pour les personnels techniques, sociaux et de santé*) **pour le 12 février 2018 au plus tard.**

Je vous serais obligé de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note auprès des personnels placés sous votre autorité.

Pour le Recteur et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,
directrice des ressources humaines


Nathalie MASNEUF